



② L'asile offert par l'amitié

La maison que j'occupe [...] est grande assez commode, elle a une galerie extérieure où je me promène dans les mauvais temps, et ce qui vaut mieux que tout le reste c'est un asile offert par l'amitié.

J'ai vis-à-vis de mes fenêtres une superbe cascade qui du haut de la montagne tombe par l'escarpement d'un rocher dans le Vallon avec un bruit qui se fait entendre au loin, surtout quand les eaux sont grandes.

(Seconde Lettre au Maréchal de Luxembourg)

De 1762 à 1765, Rousseau s'est réfugié à Môtiers, chef-lieu campagnard d'environ 350 habitants, dans la petite maison qu'il loue à M^{me} Boy de la Tour, née Roguin, qu'il a connue à Yverdon. Remontant à la fin du XV^e siècle et peu en état de le recevoir, elle ne comporte qu'un seul étage où il dispose au 1^{er} de trois pièces et une alcôve. Il ne subsiste que la moitié de cet appartement.

Thérèse, sa compagne, occupe, à côté d'une chambre d'hôte, la plus belle pièce qui donne sur la Grande Rue, la «chambre à tapisserie», et communique avec la cuisine où elle fait merveille.

Rousseau s'est réservé la chambre du nord qui lui sert de lieu de travail, meublée d'un lit «à tombeau» et d'une armoire à deux portes. Il a fait boiser deux côtés et aménager une bibliothèque. A droite de la fenêtre, est installé un pupitre qui, plus tard, sera taillé en copeaux par les pèlerins et finalement vendu 8 £ 8 s. à un étranger vers 1820.

Malgré les précautions prises, il y souffre du froid et doit échapper aux importuns par une porte dérobée donnant dans la grange attenante. Diverses tentatives n'ayant pas été concluantes, il soupire après une résidence plus agréable.